



EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 Mars 2016

DOSSIER N° 10 :

BUDGET PRIMITIF 2016 BUDGET
ANNEXE CIMETIERE

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 15 Mars 2016

Présents : Patrick BOBET, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECO, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Pierre CATARD, Pascal BROQUAIRE, Claire LAYAN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 28

Absent : 0

Excusés : 7

Excusés avec procuration : Bernard JUNCA (à MME MONIER), Gwénaél LAMARQUE (à M. VINCENT), Philippe FARGEON (à M. VALMIER), Emilie MACERON-CAZENAVE (à MME LECLAIRE), Bernadette HIRSCH-WEIL (à MME COSSECO), Gloria QUETGLAS (à M. FETOUH), Nancy TRAORE (à M. MARC)

Absent :

Secrétaire : Didier BLADOU

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2015

DOSSIER N° 10 : BUDGET PRIMITIF 2016 BUDGET ANNEXE CIMETIERE

RAPPORTEUR : Joan TARIS

Le budget primitif est un acte d'autorisation et de prévision. Tous les montants, estimés de façon sincère (sans les avoir minorés ou majorés), ne sont que des chiffres prévisionnels.

L'exécution budgétaire de l'année 2016 pourra apporter de nouvelles recettes ou de nouvelles dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement. Les ajustements nécessaires seront alors pris en compte par les décisions modificatives que le Conseil Municipal sera amené à voter au cours de l'année.

	B.ANNEXE CIMETIERE	
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Résultat reporté 2014		6 227,82
Opérations de l'exercice	16 227,82	10 000,00
Opérations d'ordre		
Virement à la section d'investissement		
TOTAL FONCTIONNEMENT	16 227,82	16 227,82
INVESTISSEMENT		
Résultat reporté 2013	Néant	
Opérations de l'exercice		
Reports et restes à réaliser		
Opérations d'ordre		
Virement de la section de fonctionnement		
TOTAL INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €

Ainsi,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'instruction budgétaire et comptable M 4,
VU la commission des finances en date du 8 mars 2016

Après avoir entendu l'exposé sur le Budget Primitif 2016

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :

30 voix POUR

5 voix CONTRE (MM. CATARD, BROQUAIRE, MME LAYAN, M. ALVAREZ, M. MARCERON)

Article unique : Approuve et arrête le budget primitif annexe « cimetière » de l'exercice 2016 présenté par chapitre, en équilibre, section par section, ainsi que ses annexes.

Fait et délibéré le 15 Mars 2016

LE MAIRE



Patrick BOBET